

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 20 (1974)
Heft: 7-8

Rubrik: Les arts

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les arts

par Edmond Leuba

Silvagni

Pour ceux qui, dans la colonie suisse de Paris connaissent — et ils sont nombreux — l'œuvre littéraire de Silvagni, qui ont su apprécier à leur juste prix « la Forêt veuve », « l'Eau du mari-got » ou « Manière noire » parmi beaucoup d'autres de la même venue, l'exposition d'une quarantaine de toiles importantes — accompagnées de gouaches et lavis — jalonnant la carrière du peintre cause une réelle surprise. Les belles cimaises de la Porte de la Suisse permettant l'étalement et la confrontation font éclater au premier contact ce postulat : il y a là vision de peintre. Nous ne sommes pas en face du délasement d'un écrivain mais d'un véritable engagement dans le monde plastique et d'un langage pictural idoine; lequel s'est modifié au cours des ans, passant d'un certain constructivisme à une formulation expressionniste mais où jamais le sujet ne prend le pas sur le souci de peindre. Pas non plus trace d'académisme, Silvagni ne saurait l'imaginer plus dans son œuvre que dans sa vie; mais un immense souffle de liberté qui le fait tantôt choisir et moduler des tons froids, verts et violets, tantôt, dans un style de « sgraffito » indiquer linéairement son thème en ocre sur fond de terre d'ombre ou encore, en référence à Pompéi, limiter sa palette à la gamme des rouges et faire surgir d'un fond monochrome des figures chargées de mystère.

Figures féminines pour la plupart car l'on sait la dévotion de l'auteur pour l'Eve charnelle éternelle; ce qui nous vaut des

nus pulpeux isolés ou groupés en larges compositions et également des portraits ou une interprétation très libre ne laisse subsister que l'essence du modèle.

En résumé, une Somme et devant laquelle on oublie complètement que ce n'est là qu'une fraction de l'activité créatrice de l'artiste.

Edmond LEUBA.

(Matroneo)



Théo Gerber

C'est un univers très particulier et difficile à circonscrire que celui de ce peintre bâlois, établi dans la banlieue parisienne, qui vient d'exposer une vingtaine de toiles récentes à la galerie Albert Loeb, rue des Beaux-Arts.

Pour sûr, la filiation avec le surréalisme est évidente, issue plus particulièrement de Max Ernst et de Matta. Mais dès le départ, il y a ambiguïté, car le credo des surréalistes voulait que l'élément plastique fut sacrifié au profit de l'expression littéraire : poétique, onirique, psychique; ceci supposant la permanence d'un support réaliste. Rien de pareil chez Gerber; il y a bien çà et là une ébauche de paysage, des références à la figure et au corps humain, ou une allusion à quelque objet, mais ce ne sont là que prétextes et l'intérêt de la toile réside bien plus dans les rythmes baroques de la construction et dans un climat « Pop Art » créé par la juxtaposition ou l'imbrication de couleurs, de valeurs qu'aucune loi plastique ne justifie.

C'est, en fin de compte, cette superposition de styles différents, voire contradictoires (aplats, surfaces modulées, volumes et perspectives suggérés, tons purs et tons rompus) totalisant une somme résolument pléthorique, qui distingue la peinture de Gerber.

On peut adhérer ou rester extérieur à son monde — il mio mondo comme s'intitule une de ses huiles — il est difficile de demeurer indifférent, de ne pas se poser de questions sur les motivations profondes d'un art qui se détache nettement de la production actuelle. Les œuvres qui réussissent à établir ce courant d'investigation sont assez rares pour qu'on en souligne l'importance.

Edmond LEUBA.

(suite et fin de la page 6)

femmes, en effet, ne doivent pas seulement tenir leur ménage et élever leurs enfants : elles ont encore une activité professionnelle, pour pouvoir équilibrer le budget familial. On comprend dès lors qu'une grande partie d'entre elles n'aient jamais de vacances, et en arrivent bientôt à l'épuisement; un traitement médical devient alors nécessaire. Bien souvent, ces mères ne peuvent plus faire face seules aux tâches du ménage; il faut engager des aides ménagères ou familiales. Afin de venir en aide aux femmes qui en avaient le plus besoin, le Don suisse de la Fête nationale a créé, en 1926 déjà, l'« Aide aux mères », et des collectes lui ont été consacrées à intervalles plus ou moins réguliers (pour la dernière fois en 1966). Les comités de l'Aide aux mères se composent de représentantes des institutions privées qui œuvrent dans ce domaine. Il existe un comité cantonal, politiquement et confessionnellement neutre, dans chaque canton. Les prestations sociales sont allouées conformément aux directives du Don suisse de la Fête nationale. L'Aide aux mères finance — si nécessaire, en collaboration avec d'autres institutions — des séjours de repos, des cures sur prescription médicale, des traitements dentaires, ainsi que l'engagement d'aides familiales, d'aides ménagères, etc.

Personne ne peut échapper aux problèmes de l'âge. Le processus naturel du vieillissement ne concerne pas seulement les individus, mais toute la communauté. Des motifs humanitaires, sociaux et psychologiques commandent de tout entreprendre pour que les personnes âgées aient une fin de vie décente. L'assurance vieillesse et survivants, ainsi que les caisses professionnelles ou d'entreprises, ont certes créé les bases d'un « troisième âge »

libéré en une certaine mesure des soucis financiers. Il s'agit maintenant d'élargir ces bases. Les maisons de cure et homes pour personnes âgées en offrent une possibilité. Elles assurent sécurité et soins à tous ceux qui ne peuvent plus rester dans leur famille, ou ne sont plus en état de prendre soin d'eux-mêmes. Depuis 1962, année de la dernière collecte nationale consacrée à ce but, une évolution importante a été enregistrée dans le domaine des maisons de cure et homes pour personnes âgées. Les dernières révisions de la loi sur l'assurance vieillesse ont amélioré sensiblement la situation des vieux dans les homes. Grâce à l'appoint de l'aide complémentaire à la vieillesse, ils sont en mesure, dans la plupart des cas, de payer eux-mêmes leur entretien. Enfin, pour les bâtiments et les installations qui sont d'une urgente nécessité, les pouvoirs publics fournissent des contributions financières plus importantes que naguère.

En revanche, il manque souvent, dans les maisons de cure et les homes, la possibilité d'occuper intelligemment et agréablement ses loisirs. C'est cette lacune que doit combler le Don de la Fête nationale 1974, en versant des subsides propres à améliorer le confort des salles de réunion, à créer des bibliothèques, des locaux de bricolage, à fournir de l'équipement de gymnastique pour personnes âgées, etc. En collaboration avec la Fondation suisse pour la vieillesse (**Pro Senectute**), qui possède une grande expérience en ce domaine, une commission spéciale s'occupera de tous ces problèmes.

En consacrant une collecte à l'Aide aux mères, ainsi qu'aux maisons de cure et homes pour personnes âgées, le Don de la Fête nationale est bien dans son rôle; et le peuple suisse donnera certainement, lui aussi, sa pleine approbation à cet objectif.